PROGRAMME DE FORMATION

L'essentiel de la comptabilité publique M4

2 jours
14,00 heures

Public visé

Personnels d'OTSI gérant la partie comptable de la structure

Pré-requis

Aucun prérequis pour cette formation

Objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités de la comptabilité publique pour les Offices de Tourisme, transposer ses connaissances du secteur privé
- Connaître l'intérêt et le mode de fonctionnement des régies
- Connaître les procédures de dématérialisation de la chaîne comptable et financière

Programme de la formation

Spécificités de la comptabilité publique

- Le cadre juridique
- Les acteurs: qui fait quoi, leurs responsabilités
- Le budget

Rappel des principes de la comptabilité générale

- Écritures en partie double
  - ★ Schémas d'écritures
  - ★ Les documents de synthèse (Bilan compte de résultat)
  - ★ Le résultat
  - ★ Détermination et enregistrement

Comparatif comptabilité publique /comptabilité privée

- Comment récupérer ses connaissances du privé pour le public
- Schéma d'organisation du public

Le budget

- Cycle budgétaire
- Grandes règles des équilibres et inscriptions obligatoires
- Budget primitif
- Budget supplémentaire
  - ★ Pourquoi, contenu, écritures et conséquences comptables
  - ★ Les décisions budgétaires modificatives

- Les reports à nouveaux et l'affectation du résultat
- comptes 00 et 02

La comptabilité

- Objectifs de la comptabilité: comptabilité administrative
- Le plan comptable
- Comptabilité par engagement
- Les mandats et les titres (ainsi que les annulations et réductions)
  - Opérations réelles et opérations d'ordre
  - Admission en non valeur (procédures et écritures)
- Les immobilisations et les amortissements
- Les stocks
- Les reports à nouveaux et l'affectation du résultat
- Les opérations de fin d'exercice
  - rattachement des charges et produits à l'exercice

Les régies

- Régies d'avances - régies de recettes
- Régies d'avances et de recettes
- intérêt
  - fonctionnement (création-les régisseurs,,,)
  - comptabilité spécifique
  - fonctionnement avec le trésorier

Dématérialisation de la chaîne comptable et financière

- Limiter les transmissions de papier
- Principes fédérateurs et normes
- Convention cadre nationale de dématérialisation
- Le protocole d'échange standard (PES) et de dématérialisation
- Les offres de services de la DGFIP: portail de la Gestion Publique et le certificat électronique
- Xémélios
- Compte rendu de journées d'études
- prestataires informatiques des organismes publics locaux

Modalités pédagogiques

• Alternance d'apport théorique et d'étude d'exemples et de cas concrets de marchés.

Moyens et supports pédagogiques

Support Powerpoint et des outils méthodologiques

Modalités d'évaluation et de suivi

La formation fait l'objet d'une évaluation du niveau initial de chaque stagiaire vis à vis des prérequis et objectifs de la formation
La progression en cours de formation fait l'objet d'une évaluation constante de chaque stagiaire sur les objectifs de formation déjà abordés.
L'atteinte des objectifs pédagogiques de formation est évaluée à la fin de chaque formation.
La formation est évaluée à l'issue de la formation : questionnaire à chaud et à froid.
Une certificat de réalisation est remis au stagiaire à l'issue de la formation.